

**Les rapports de force
entre
l'Europe
et
les autres continents
dans les domaines
linguistique
et
culturel**

SOMMAIRE

*Prof. Giorgio R. Colussi: Impératives de unification
linguistique*

*Dr. Julien Dubois: La langue française, enjeu de l'impérialisme
cultural de la France*

*Union des Étudiants Américains en Europe: De la lutte sur le
plan linguistique à l'Afrique*

Impérialisme ou unification linguistique?

SOMMAIRE:

<i>Prof. Giorgio R. Cardona: Impérialisme ou unification linguistique?</i>	2
<i>Dr. Julius Balbin: La langue française, arme de l'impérialisme culturel de la France</i>	14
<i>Union des Etudiants Africains en Europe: Déclaration sur le problème linguistique en Afrique.</i>	31

impérialisme ou unification linguistique?

Existe-t-il un impérialisme linguistique ? On pourrait croire que ce n'est qu'un slogan, parmi tant d'autres, de l'actuelle lutte mondiale contre l'impérialisme ouvert ou camouflé; pourtant, s'il est vrai que, comme on l'a affirmé au cours du dernier congrès culturel pan-africain qui s'est tenu à Alger en juillet 1969, l'arme d'asservissement la plus puissante dont disposent le capitalisme et le néocolonialisme, est précisément leur propre culture, cela implique que la langue dans laquelle s'exprime cette culture est aussi une arme. Les notes schématiques qui suivent ont pour but d'indiquer dans quel sens on peut parler d'un véritable impérialisme linguistique, quelles en sont les ramifications, quelles en sont les conséquences en regard d'une unification mondiale et quelles sont les réactions actuelles.

COLONISATION ET LANGUES EUROPEENNES

L'exemple le plus caractéristique d'une situation de soumission linguistique est celle d'une ex-colonie. Avant de la décrire, je tiens à préciser que notre exposé, très général, ne considérera, métahistoriquement, que quelques phases saillantes du rapport colonisé-colonisateur. Toutes les colonies ont eu, si l'on considère chaque cas en particulier, leur propre expérience (le colonialisme anglais, par exemple, a adopté en regard des langues locales une politique différente du colonialisme français), et divers sont les conséquences et les résultats des différentes occupations, espagnole, allemande, hollandaise, portugaise, italienne, française, anglaise (il vient immédiatement à l'esprit, à l'intérieur d'un même colonialisme français, les différences existant du point de vue linguistique entre l'Indochine et l'Afrique du Nord).

Nous prendrons pour modèle une situation type qui pourrait être celle d'une ex-colonie française ou anglaise d'Afrique.

Lors de la colonisation les Européens ont établi dans le pays colonisé un réseau administratif complet qui utilisait, dans la plupart des cas, la langue des colonisateurs. Ceci pour le simple motif que les fonctionnaires coloniaux n'avaient aucun besoin particulier d'apprendre la langue du pays, vu le peu de nécessité de communication dans une situation d'occupation armée qui prévoyait avec l'occupé des contacts réduits à l'essentiel. On ne peut nier que beaucoup de fonctionnaires étaient aussi, pour leur propre compte, des linguistes, certains de grande valeur, et qu'ils ont fait un grand travail de description et de compilation de matériel linguistique local. Mais, étant donné le caractère de ces études, on ne peut les considérer que comme de la pure curiosité scientifique, compilation de matériel à l'instar des géologues et des zoologues, et non comme tendant à un contact plus profond avec les peuples indigènes et à la compréhension de leurs cultures.

Pour la pénétration missionnaire l'étude de la langue et son utilisation quotidienne était l'unique moyen d'entrer dans la communauté, et c'est ce qui a donné naissance à tant de tentatives, souvent remarquables du point de vue linguistique, d'utilisation créatrice du nouveau moyen d'expression. Nous pensons particulièrement au Père Costanzo G. Beschi (1680-1747), qui possédait parfaitement la langue tamil, au point d'écrire des poèmes considérés comme des chefs-d'oeuvre de cette littérature, au Père De Avendaño, qui a écrit des sermons en quechua, à Matteo Ricci, au Père Paolino da S. Bartolomeo, qui fut parmi les premiers européens à étudier le sanscrit et les langues indiennes modernes, et on pourrait en citer beaucoup d'autres. La pénétration colonialiste, au contraire, avait un but plus immédiat et plus brutal que la conquête des âmes, et, soutenue par les armes, elle était suffisamment forte pour négliger la conquête idéologique.

La langue de l'envahisseur était utilisée pour l'administration, la vie gouvernementale, les relations avec l'extérieur, enfin la justice entre Blancs et indigènes (pour les jugements entre indigènes, les tribunaux locaux étaient habilités à appliquer le droit coutumier). L'instruction n'était pas toujours disponible pour les indigènes, en raison du profond mépris avec lequel étaient traitées les masses colonisées et de la répugnance à mettre une arme aussi précieuse que l'instruction entre les mains d'une masse difficilement contrôlable (vers 1930 en Afrique du Nord française, 100.000 Arabes seulement avaient reçu une instruction de type occidental). Lorsque cependant un enseignement était dispensé, la langue enseignée était principalement ou exclusivement celle de l'envahisseur. Aujourd'hui encore, en Angola, au Mozambique, et dans le reste de l'Afrique portugaise, on enseigne uniquement le portugais.

Un tel enseignement n'avait aucun but philanthropique, mais tendait seulement à préparer un certain nombre de personnes fidèles aux colonisateurs pour assurer leur succession dans une phase ultérieure. Il est probable qu'au début on ne pensait pas à une véritable succession des cadres, mais simplement à la préparation d'éléments auxiliaires, liés par leur nouvelle instruction aux étrangers. Et toutes les fois que, dans une phase plus évoluée du colonialisme, a été concédée, de gré ou de force, une certaine forme d'indépendance, c'est l'élite culturelle, comme prévu, qui a formé les nouveaux cadres. L'attribution de bourses d'études ou de voyage en Europe a contribué à lier par des liens indissolubles cette nouvelle élite locale, déjà profondément francophone ou anglophone, au pays du conquérant. Quand la colonie acquit son indépendance, la langue du conquérant était déjà solidement implantée, si bien que l'on parle par exemple de "l'Afrique d'expression française" * et de "l'Afrique d'expression anglaise". Cette langue a pénétré les secteurs les plus reculés de la vie quotidienne, depuis les panneaux de signalisation jusqu'aux formulaires administratifs, et ce alors qu'elle n'est pas la langue effective de ce pays, et que seule une minorité la possède. C'est en outre la langue qu'il faut savoir pour avoir accès aux postes publics ou privés, pour lire la presse, pour se sentir en fait intégré dans la vie du pays. Et, de façon absurde, dans les pays où manque une langue nationale unique, cette langue importée est très souvent la seule forme possible de communication entre groupes de langue différente. Et, comme le fait remarquer P. Alexandre, "une chose aujourd'hui est certaine : le fait d'utiliser une langue européenne (et, dans une certaine mesure, la culture européenne), a créé un nouveau groupe non tribal ou supertribal qui, au moins dans les ex-colonies françaises, s'est transformé en une sorte d'oligarchie de classe grâce à son monopole de ce très particulier et puissant instrument intellectuel" (1). L'acquisition d'un tel instrument est le prix à payer pour sortir du tribalisme et conquérir une place productive et une certaine position sociale. Mais cette condition, outre qu'elle constitue un élément inévitable de discrimination à l'intérieur du pays, est l'un des liens les plus forts avec la civilisation de la mère-colonie. Par le canal de la langue, en fait, on reçoit avec la même facilité le bon et le mauvais. Les films, la publicité, les modèles de comportement, la nécessité de consommer sont assimilés sans contrôle et même avec voracité. Le processus d'identification avec le modèle européen exige une conformité aussi poussée que possible. Une fois admis le principe que l'anglais (ou une autre langue) est la langue dominante, on donne facilement de l'importance à la façon même de le parler. On devra alors parler un "bon" type de langue, on aura à cœur d'avoir un accent non identifiable ("parler l'anglais comme un Anglais"), de se forger un vocabulaire étendu et même affecté, en un mot d'accepter les mêmes normes sociales qui régissent l'emploi de cette langue chez ceux dont elle est la langue maternelle. Ainsi se creuse toujours davantage, à l'intérieur même du pays, le fossé entre l'"endoglotte", qui parle sa langue maternelle -- ou une autre langue (relative

à une culture de même type que la sienne) ou une variante ou un créole de la langue officielle -- et l'"acculturé", qui, à travers la langue, se sent en quelque sorte participant d'une culture qui n'est pas la sienne, et en fait participe réellement dans la mesure où, avec la langue, il est obligé d'utiliser des modèles de pensée qui ne sont pas les siens. Il n'y a pas, bien évidemment, que ces deux extrêmes : entre l'homme qui n'est jamais sorti de son village et son compatriote qui a fait ses études à Oxford ou à la Sorbonne, il existe une grande variété de niveaux intermédiaires dans la connaissance et la possession de la langue coloniale; géographiquement ces degrés intermédiaires se situent en cercles concentriques disposés en ordre décroissant à partir des centres urbains.

CONTACTS ET INTERFERENCES LINGUISTIQUES

Entre les deux codes -- de la langue coloniale et de la langue locale -- il n'existe pas d'état stationnaire, mais il y a des interférences permanentes. Dans le langage d'un bilingue le code switching est courant, c'est-à-dire le passage d'un code à un autre, même au cours d'une même conversation et avec les mêmes interlocuteurs : ce n'est pas la peine d'en discuter. Des interférences de ce genre sont nées les langues créoles, les sabirs, les pidgins, c'est-à-dire les langues de contact ou mixtes, formes linguistiques toutes nouvelles ou autonomes, qui se sont formées au contact entre la langue des conquérants et les langues locales, avec le lexique de l'une et la syntaxe des autres (2). Certaines de ces formes ont réussi : à Haïti un créole s'est maintenu comme unique langue locale, des langues créoles sont parlées aux Antilles, en Guyane, en Louisiane, dans les îles Mascareignes, en Casamance. Un créole à base portugaise est parlé en Guinée, à São Tomé, au Cap Vert. Ces variantes n'ont jamais été considérées comme langues à part entière (certaines n'ont jamais été écrites) et sont en position d'infériorité par rapport aux langues officielles, restant confinées dans leur rôle d'instruments de communication quotidienne. Mais la langue européenne n'est pas toujours si fondamentalement transformée, qu'elle donne naissance à une forme nouvelle. Parfois il s'agit de modifications superficielles, d'adaptations phonétiques, avec la redistribution phonétique conséquente, d'ajouts sémantiques (au Ghana par exemple, to chop, qui en anglais signifie "couper" est devenu le verbe normal pour "manger"), ou de l'acquisition de nouveaux termes particuliers à la région (mœurs, plantes, objets), de simplifications syntaxiques qui, bien que notables, n'autorisent pas à parler d'une forme distincte, mais plutôt de variantes, au même titre que les variantes dialectales. On peut parler par exemple de différentes variantes de l'anglais, celle du Ghana, de l'Inde, engendrées selon le même processus par lequel l'espagnol de Castille a donné naissance, avec la colonisation, aux différents espagnols parlés au Mexique, en Argentine, etc... : il a même été proposé, surtout de la part des anglais, de baser l'enseignement de l'anglais comme deuxième langue (Teaching of English as a second language = TESL), précisément sur les variantes d'anglais locales (3).

INFILTRATION DANS LES LANGUES DE CULTURE

Un second aspect de l'expansion linguistique apparaît lorsqu'il n'y a pas vraiment substitution de la langue des conquérants à celle des peuples conquis, comme dans le cas précédent. Ce second aspect est celui de l'imposition de sa langue qu'une grande puissance fait subir à ses satellites par l'ascendant politique, culturel ou économique qu'elle a acquis. Naturellement on ne peut imposer la langue à l'ensemble de la population d'un pays, et -- par là cette forme d'expansion est liée à la précédente --, l'apprentissage de cette langue a des incidences sociologiques importantes, puisqu'elle sert à conférer un certain prestige social, ou du moins certains avantages : que l'on se rappelle le prestige dont jouissait dans l'Europe du XIXe siècle une langue comme le français, parlée par toutes les classes sociales supérieures (même dans la Russie tsariste). Aujourd'hui ce prestige peut être non plus seulement social, mais peut être par exemple la possibilité de lire des textes scientifiques nécessaires à son travail. Ce type de bilinguisme aussi a une influence sur la langue du pays. Dans les langues de culture l'influence externe est généralement réduite : elle consiste en éléments lexicaux, plus ou moins adaptés graphiquement et/ou phonétiquement à la langue, en calques syntaxiques (par exemple "fa fino" sur le modèle français "ça fait distingué"). Cette influence s'applique dans une mesure variable aux différentes sphères et aux différents niveaux de la langue. Pour prendre un exemple qui nous est proche, considérons l'influence de l'anglais sur l'italien. Bien que l'anglais, à la fin de 1960, fût connu seulement de 2,45% des Italiens (=1.008.975) parmi les 8,2% de la population qui connaissent une langue étrangère (statistiques rapportées par T. de Mauro dans son Storia linguistica dell'Italia unita, Bari, Laterza, 1970), la prédominance de l'anglais sur le français était évidente et va certainement augmenter encore davantage, vu l'importance mondiale croissante des Etats-Unis (4). On ne peut pas dire que cette influence soit très grande dans la langue parlée ou littéraire, ou même dans certains domaines spécialisés comme la politique, mais il est par contre intéressant de noter que sont dérivés de l'anglais, souvent même sans adaptation, les noms des nouvelles professions, dans les domaines de la publicité (lay-out man, advertising manager), de l'industrial design, de l'étude de marchés, de la télévision, du son, du tourisme international, bref dans les domaines nouveaux, en pleine expansion et d'une importance économique notable pour le pays. Dans le vocabulaire de la mode (qui a par nature une terminologie parmi les plus exotiques et les plus éphémères) des mots nouveaux comme midriff, nude-look, topless, zip, unisex, outre des termes plus stables comme cardigan, jersey, pull over, trench, montrent que même sur ce terrain l'anglais s'est imposé, en dépit du fait que le français a toujours été la langue traditionnelle de la mode, et qu'il est largement représenté (il faudrait en outre distinguer la langue des revues plus sophistiquées, plus riches d'exotisme de celle des revues féminines à grand tirage, parce que les premières s'adressent à un public socialement plus élevé, que l'on suppose plus familiarisé avec les langues étrangères). Les chroniques sur les lancements spaciaux se sont

6 multipliées et il est maintenant possible d'utiliser des termes

comme splash down, count down, et, d'une façon générale, toute une terminologie d'origine américaine. Le monde du spectacle a mis à la mode de nouveaux mots anglais, toujours plus nombreux, à côté des plus usuels star, show, girls, et autres. Que l'on pense à l'importance de la musique légère américaine qui a habitué les consommateurs adolescents à des titres ou des textes d'une difficulté notable (argot, langue parlée), sans compter des termes comme sound, rythm and blues, talking blues, folk, etc.

Qu'une plus grande connaissance de l'anglais se répande également me paraît mis en évidence, non seulement par l'étude (trop) superficielle des domaines précités, mais aussi par d'autres indices : par exemple il y a quelque temps la publicité se faisait fort d'enseigner la bonne prononciation ("on écrit Colgate et on prononce /kolgeit/, on écrit Andrews et on prononce /ændru:z/) pour adapter la prononciation aux habitudes italiennes, alors qu'on ne l'indique plus aujourd'hui, signe que ces précisions sont senties comme inutiles. On commence à laisser le titre original d'oeuvres même de grande diffusion, comme Easy rider, et on laisse non doublés des films comme Marat-Sade de P. Brook et Zabriskie Point de M. Antonioni. Ce sont des signes, sinon d'une meilleure connaissance active de l'anglais (il faudrait des statistiques à jour pour l'affirmer), du moins d'une plus grande accoutumance. En une génération ce qui était une langue étrangère et par là incompréhensible et impénétrable est devenu une langue familière et accessible.

Une pénétration analogue dans la langue quotidienne a déjà créé en France un véritable jargon, le "franglais", qui est un français pétri de mots anglais non assimilés, utilisé seulement par certains groupes sociaux (les jeunes, les snobs) et par une certaine presse (mais avec des infiltrations jusque dans les publications les plus soucieuses de leur qualité stylistique).

Plus grand encore est l'impact de l'anglais sur une certaine terminologie scientifique spécialisée. En physique la terminologie italienne est en grande partie anglaise ou dérivée de l'anglais (il est d'ailleurs habituel pour une partie des Italiens d'écrire des articles scientifiques en anglais). Il y a cependant une certaine tendance à adapter les termes anglais à l'italien (par exemple diffrazione à partir de scattering). Certaines adaptations ne sont pas très heureuses (par exemple targhetta /=étiquette/ pour target /=cible/) (5).

AUTONOMIE LINGUISTIQUE ET UNIFICATION MONDIALE

Si telle est dans ses grandes lignes la situation actuelle, il reste à dire quelles en sont les raisons. Là aussi il convient de faire des distinctions. Les pays en voie de développement ont déjà clairement évalué le poids de l'impérialisme linguistique et une telle prise de conscience était indubitablement nécessaire pour freiner la néocolonisation interne. Mais, et c'est une tragique contradiction du Tiers-Monde, il

manque une alternative valable. Les intellectuels africains sont obligés d'exprimer leur protestation dans une langue qui n'est pas la leur mais qui appartient indissolublement à la culture qui les opprime, abandonnant par un processus irréversible leur propre langue maternelle; ils ont pris conscience de l'impossibilité de faire vivre une littérature africaine en dehors des langues africaines, et ils se résignent à un rôle de "propagandistes", de porte-parole devant le monde de la protestation de leur propre peuple. Un exemple, porté récemment à notre attention, est celui des poètes de l'Afrique portugaise, António Agostinho Neto, Rui de Noronha, José Craveirinha, qui expriment leur propre protestation contre l'opresseur dans sa langue, même si de cette façon ils deviennent incompréhensibles pour leur peuple.

Ce n'est pas un hasard si la revue AfricAsia, l'un des rares organes d'information du Tiers-Monde (Le journal du Tiers-Monde : Asie; al-'âlam al-'arabî; Afrique; las Américas, tel est son sous-titre) est rédigée en français, et si les hommes politiques africains s'expriment presque exclusivement en français ou en anglais même dans leur propre pays. On citera non seulement Léopold Sédar Senghor et ses liens profonds avec la culture française, mais Sékou Touré et même Nkruma, qui s'est toujours servi de l'anglais (du reste sa langue maternelle, le nzema, parlé par un soixante-dixième de la population, ne lui aurait pas procuré un large auditoire). Différente est la situation du swahili. Cependant, l'extrême fragmentation linguistique de l'Afrique et l'absence de langues nationales rendent improbable l'adoption d'une langue supranationale ou panafricaine (6), même si à l'intérieur au niveau national on a pu remarquer l'expansion de certaines langues due à des facteurs sociologiques comme l'urbanisme, l'irradiation des centres urbains, etc... (7)

Un exemple de la difficulté que rencontre une langue nationale en Afrique et de la résistance que présente à l'heure actuelle une langue coloniale trop solidement enracinée, est fourni par le Maghreb. Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie sont officiellement des pays de langue arabe, comme le précise leur constitution. Mais encore aujourd'hui, résultat de cent trente ans (depuis 1830) de domination ininterrompue, le français demeure la langue des emplois publics, de la presse (les quotidiens en français ont de loin le plus gros tirage), de la vie sociale; et même les nationalistes les plus intransigeants utilisent exclusivement ou de préférence le français en toutes circonstances, sauf dans leur vie strictement privée (où l'emploi de l'arabe signifie aussi un autre type de comportement, empruntant les modèles traditionnels de l'Islam, au lieu des modèles européens), ou passent au français quand le sujet ne se prête plus à une discussion en arabe, ou encore intercalent des phrases et des mots français dans un contexte arabe, donnant naissance à une sorte de sabir. L'actuel roi du Maroc Hassan II emploie de préférence le français même dans ses discours officiels.

tifique, politique et littéraire, à cause précisément de sa situation subalterne, n'a pas réussi à se transformer pour s'adapter aux nouvelles exigences. En outre la grande différence qui existe entre l'arabe parlé et l'arabe classique entraîne un bilinguisme à l'intérieur de l'arabe lui-même, et quelques-uns seulement sont capables de lire convenablement un journal ou de comprendre une émission en arabe classique (en 1964, deux millions seulement sur les 29 millions d'habitants du Maghreb contre deux millions et demi capables de lire le français et douze millions capables de le parler).

L'arabe reste donc le plus souvent limité au rôle de langue religieuse et de l'éducation traditionnelle (dans les écoles secondaires et surtout à l'Université l'enseignement en français prévaut) et actuellement la situation de diglossie subsiste, sinon de jure, au moins de facto (8).

Seule l'action au second niveau est possible, c'est-à-dire renforcer les différentes langues nationales en éliminant les éléments étrangers. Un tel travail de renforcement ne signifie pas la simple élimination des termes étrangers et leur substitution par un mot local, se contentant ainsi de la "pureté" ainsi obtenue. Ce serait une opération sans valeur s'il s'agissait simplement de substitution entre langues égales. La présence de termes étrangers n'est pas en soi une marque d'infamie et seul un nationalisme stupide (comme celui du régime fasciste en Italie) peut mettre au ban un mot parce qu'il est anglais ou français. Il s'agit au contraire de doter la langue, même artificiellement le cas échéant, du lexique nécessaire pour traiter n'importe quel sujet scientifique, politique ou culturel, pour permettre les traductions, l'enseignement, etc... dans le véhicule linguistique du pays, sans passer par l'apprentissage d'une deuxième langue. Bien sûr, une langue ne peut se modifier entièrement du jour au lendemain. L'indiscutable supériorité des langues européennes du point de vue scientifique dépend, il faut bien le reconnaître, non pas d'une disposition intrinsèque (le "génie de la langue") puisqu'on peut présumer que toutes les langues se valent comme moyens de communication, mais d'une plus longue période d'évolution dans ce sens; si, dans les langues européennes, on dispose depuis des siècles d'une littérature scientifique, on ne peut raisonnablement s'attendre à ce que des langues qui ont exprimé pendant des siècles une culture non technologique et s'ouvrent aux sciences depuis quelques années seulement, puissent combler d'un seul coup le fossé qui les sépare des premières. Ces difficultés sont souvent insurmontables surtout en ce qui concerne le langage scientifique. Le chinois par exemple a des difficultés à se constituer une terminologie scientifique. En chimie il n'existe pas une nomenclature définie pour chaque élément, les noms existants dans 90% des cas n'ont aucun rapport avec l'usage international et ne sont compris qu'écrits en caractères cyrilliques ou latins : c'est un des cas où la graphie traditionnelle chinoise a eu un effet retardataire sur l'évolution de la langue. Dans de nombreux pays il a fallu constituer des commissions nationales : au Maroc, par exemple, il existe un Bureau d'Arabisation qui publie régulièrement la liste des termes techniques en arabe à substituer aux correspon-

dants français. Dans les Républiques Socialistes Soviétiques ce travail échoit aux Académies des Sciences locales qui puisent abondamment dans le russe grâce à l'écriture cyrillique commune; au Ghana il existe un Bureau of Ghana languages qui cherche à renforcer les nombreuses langues locales (fante, gā, adanghe, ewe, twi, nzema, etc.) en publiant des brochures contenant, outre des histoires traditionnelles locales, des notions élémentaires de sciences naturelles, et suggérant des équivalents pour les nouveaux termes scientifiques, politiques, sportifs, etc... Une investigation personnelle sur la brochure Nzema New Concepts, éditée par le Bureau... à Accra en 1968 pour calculer la quantité d'éléments anglais a donné les résultats suivants : sur un total de 376 expressions, 109 sont d'origine anglaise, alors que 37 sont en partie nzema et en partie anglaises. Parmi les expressions restantes, entièrement nzema, 58 seulement sont formées d'un seul mot, ou d'autant de mots que l'original anglais, par exemple menzolile = "propagande" (la langue nzema permet la formation de mots composés), les 172 expressions restantes consistant en locutions d'au moins deux mots. Mais les équivalents proposés sont soit trop longs, soit insuffisamment fidèles, soit linguistiquement absurdes, de sorte que l'on en revient finalement au terme occidental. La même chose se produit chez nous, où on a proposé des néologismes, ou bien des formes archaïques à substituer aux termes exotiques ou pour rendre des idées nouvelles, et toujours, hormis quelques cas plus heureux, cette terminologie a été abandonnée au profit de mots étrangers plus pratiques. De même l'indonésien a préféré koperasi au lieu du local gotongrojong pour "coopération", et l'hindi et le malais préfèrent sains pour "science" au mot d'origine sanscrite vigyân et au malais ilmu pengetahuan (10).

BILINGUISME OU DIGLOSSIE ?

Ces difficultés, purement linguistiques, seraient sans doute un moindre mal, mais l'impasse est autre. Si d'un côté l'exigence d'une autonomie nationale veut que cette autonomie s'étende aussi au niveau linguistique (d'où création d'instruments linguistiques suffisants), elle ouvre la porte d'autre part à un grave inconvénient, l'isolement. Refusant en fait un second moyen linguistique de grande diffusion, le pays se met en marge du mouvement mondial d'unification technique et culturelle qui est en cours actuellement (unification favorisée par les possibilités toujours plus grandes des mass media, les facilités de déplacement, l'échange de personnel spécialisé, etc.) et se prive des relations directes avec les autres pays du Tiers-Monde. Et ces deux formes d'isolement coûtent cher.

La seule solution semblerait donc encore être le bilinguisme, mais d'un autre type : c'est-à-dire non plus la diglossie à l'intérieur du pays, mais une langue nationale (ce qui comme je l'ai dit, pour la plupart des pays, n'est encore qu'un objectif) et une langue auxiliaire internationale, toutes deux sur un pied d'égalité et d'égale dignité. C'est en ce sens que s'est exprimée la première conférence des pays

partiellement ou totalement francophones (plus de 25), qui s'est tenue à Niamey en février 1970. En lisant les déclarations du secrétaire de la conférence, Jean-Marc Léger (dont nous citerons quelques passages significatifs), on est obligé de reconnaître que cette véritable opération de relance du français à l'échelle mondiale a été bien préparée et bien présentée :

"Il s'agit en somme de créer un organisme original de coopération multilatérale, dans le domaine culturel et technique, entre tous les peuples qui, d'une façon ou d'une autre, utilisent le français. La première conférence a souligné de façon très nette sa préoccupation de contribuer d'abord à la valorisation et à la diffusion de toutes les langues et de toutes les cultures représentées dans cet ensemble de peuples, en premier lieu les langues et les cultures africaines. La devise elle-même "égalité, solidarité, complémentarité", exprime clairement l'esprit de ce projet qui devait, en quelques semaines, devenir réalité. L'objectif essentiel est de servir la cause de la coopération internationale en développant non seulement un nouveau type de collaboration multilatérale, mais aussi en créant un véritable dialogue permanent entre toutes les grandes civilisations (...). Dans cette perspective la langue française est considérée comme un moyen naturel pour la coopération efficace entre tous ces pays, comme l'instrument de leur connaissance réciproque, comme un moyen de progrès commun et de solidarité. C'est dans le respect illimité pour tous les visages de l'homme que sont les cultures authentiques et dans la préoccupation de voir l'homme s'affirmer et se distinguer toujours davantage que réside le véritable esprit de cet organisme de coopération des pays francophones" (11).

On ne peut nier que ce projet semble mu par les meilleures intentions. Il n'en demeure pas moins que ces propos ont le défaut de venir de la part de ceux qui sont nés sous la bonne latitude.

Les solutions de ce genre, j'ai le regret de le dire, sont une énième tentative de l'Occident pour reprendre d'une main ce que l'autre a laissé échapper. Les temps changent, les formes d'intégration ou d'expansion coloniale aussi. On n'entre plus dans un pays, à notre époque, par la force : alors les formes de pénétration se font plus subtiles et plus psychologiquement attractives. La francophonie (ou son équivalent l'anglophonie) se présente aux pays sous-développés non pour ce qu'elle est réellement -- une étiquette commode pour conditionner la dépendance de l'Afrique à l'égard des grandes puissances -- mais comme un moyen par lequel "les courants culturels de l'Afrique et de l'Orient, et ce non seulement dans leur expression contemporaine, seront plus présents à l'opinion occidentale et en particulier aux jeunes des pays d'Occident".

On remarquera que même dans la formulation la plus inspirée, ce sont les peuples d'Afrique qui doivent aller à l'Europe en parlant sa langue pour lui être "présents", et non vice-versa; et il est clair que les deux parties sont trop inégales pour que les compromis puissent avoir lieu autrement qu'à sens unique. A ces flatteries on ne peut répondre que par un refus : et c'est effectivement la réponse de Daniel Ewandé, un des rédacteurs de AfricAsia :

"Quant à nous nous avons goûté à satiété à tant de variétés de ce plat réchauffé, espérant toujours changer de régime, que si nous nous laissions conquérir maintenant par les douceurs ambiguës de votre francophonie, nous aurions l'impression de nous réjouir de la cage dorée que l'on nous offre aujourd'hui pour y substituer ensuite une misérable cage rouillée, sachant bien qu'aujourd'hui comme hier, il ne pourra en résulter que la misère morale et intellectuelle de nos peuples".

Malheureusement on ne peut faire beaucoup plus : la situation générale du Tiers-Monde est telle que les forces colonialistes peuvent toujours trouver de nouveaux motifs, prétextes et possibilités d'intervention (les événements ne font chaque jour que le confirmer). Et les courageuses déclarations d'indépendance culturelle n'ont pour l'instant d'autre valeur que celle d'un consolant symptôme d'éveil.

Mais après avoir secoué leurs fers, dans quelle direction devront se diriger les mouvements de culture nationale ? Retourner au passé, remettre sur pieds les formes anciennes n'est rien d'autre qu'une opération stérile, une tentative pour donner un semblant de vie à ces formes, que déjà commencent à vouloir défendre précisément les colonialistes. "Nous pensons, écrivait Fanon, comme répondant à cette question, encore actuelle aujourd'hui, dix ans après son livre Les damnés de la terre, que la lutte organisée et consciente d'un peuple colonisé pour rétablir la souveraineté de la nation constitue la manifestation la plus culturelle qui soit. Il n'y a pas que le succès dans la lutte qui donne valeur et vigueur à la culture, il n'y a pas hibernation de la culture pendant le combat. La lutte elle-même, dans son déroulement, dans son processus interne, développe les diverses tendances de la culture, et en esquisse de nouvelles. La lutte de libération ne restitue pas à la culture nationale sa valeur et ses contours anciens. La lutte qui vise à une redistribution fondamentale des rapports entre les hommes ne peut laisser intacts ni les formes ni les contenus de ce peuple. Après la lutte il n'y a pas seulement disparition du colonialisme mais aussi disparition du colonisé".

La civiltà delle macchine (mai-juin 1970)

- (1) P. Alexandre, "Some linguistic problems of nation-building in Negro Africa," in Language problems of developing nations, édit. J. Fishman, Ch. Ferguson, J. Das Gupta, New-York 1968.
- (2) On verra pour une étude synthétique dans le volume Le langage, Encyclopédie de la Pléiade, Paris 1968, les chapitres "Les sabirs" et "Les créoles" de P. Perego, pp. 597-619, et "Unilinguisme et multilinguisme" de U. Weinreich, pp. 647-683. Un livre plus général (non cité dans cette oeuvre) est celui de R. A. Hall Jr. Pidgin and creole languages, Cornell University, Ithaca N.Y., 1966.

- (3) Contre ces thèses voir C.H. Prator, "The British heresy in TESL" in Language problems..., op. cit. pp. 459-476.
- (4) Une étude de Mauro dans la première édition de son Storia... (1965) pp. 247-248 montre déjà cette prépondérance; dans la deuxième édition p. 202, n. 49, De Mauro a pu introduire une étude basée sur M. Medici Nuovi mestieri e nuove professioni, Roma 1967, d'où il ressort que sur 379 expressions 43 sont empruntées à l'anglais, et parmi les 20 calques 18 sont dérivés de l'anglais.
- (5) Sur la terminologie de la physique, v. G. Toraldo di Francia "L'influenza dell'inglese sul vocabolario della fisica in Italia", in Il Nuovo Cimento, IX, 8 (1951) suppl. pp. 198-204, et le Dizionario tecnico nucleare élaboré par la Commission d'étude pour l'Energie Atomique de la section technique de ANIDEL et du CISE, Rome 1962.
- (6) A ce propos on lira aussi de cet auteur "Sviluppo e linguaggio: problemi e prospettive", in Futuribili n. 20-21, 1970, pp. 85-92.
- (7) Pour les observations sur l'extension du ouolof (Sénégal) voir A. Tabouret-Keller "Sociological factors of language maintenance and language shift", in Language problems, op. cit., pp. 111-112.
- (8) Ch. F. Gallagher, "North African problems and prospects : language and identity", in Language problems, pp. 129-150. Voir aussi les actes de la réunion sur "Cultures nationales et bilinguisme", tenue à Paris le 27 février 1970 à l'initiative de l'Association des Etudiants musulmans nord-africains.
- (9) V. les observations du scientifique russe M. A. Klochko, in Soviet scientist in Red China, New-York, 1964. Sur la possibilité de développement du swahili comme langue spécialisée, voir l'avis favorable de M. Hyder "Swahili in the technical age", in East African Journal, 9 février 1966, p. 6.
- (10) Ces derniers exemples sont tirés de A. Bausani, "Lingua e cultura nei nuovi paesi asiatici", in Quaderni del Centro Studi per i popoli extra-europei, edizioni di Comunità, 1966.
- (11) AfricAsia, n. 11, mars 1970, p. 5.

Giorgio Raimondo Cardona -- né à Rome en 1943, est actuellement assistant de linguistique à l'Université de Rome et professeur à l'Institut Universitaire Oriental de Naples. Sur le plan de la linguistique générale, il a publié un "Glossaire de linguistique générale" (Rome, 1969) et diverses traductions; il s'occupe d'ethnolinguistique.

la langue française, arme de l'impérialisme culturel de la France

A la fin de la seconde guerre mondiale, Winston Churchill déclarait : "Les empires de l'avenir seront ceux de la langue et de l'esprit". Il était donc logique qu'en mars 1971, 35 personnalités scientifiques et littéraires françaises se tournent vers le Président Pompidou pour lui exprimer leurs craintes quant à la "subordination de l'Europe au monde anglo-saxon"; et pareillement logique fut la réponse du président disant que "la question linguistique conditionne tout notre avenir". Selon M. Jean Thierry, ce qu'il y a de frappant dans cette réponse, c'est son caractère défensif et non agressif. (1)

M. Thierry qui, dans le débat sur le problème de la communication linguistique dans le monde moderne qui eut lieu dans le cadre du Congrès Universel d'Espéranto à Londres en 1971, dû jouer le rôle d'"avocat du diable" -- puisque l'Alliance Française n'avait apparemment pas daigné envoyer son propre représentant --, est peut-être excusable pour l'usage qu'il a fait de l'adjectif "défensif", ainsi que pour sa présentation un peu trop froide et neutre du thème.

Dans les pages qui suivent nous essaierons de montrer qu'on peut sans exagérer parler d'une intensification actuelle de l'offensive de la politique culturelle française.

En 1964 le Professeur René Etiemble fit sensation en France avec son livre Parlez-vous français ?, dans lequel il condamnait avec beaucoup d'esprit et de culture la tendance actuelle du français à adopter de nombreux mots et expressions venant de l'anglo-américain. Les réactions à ce livre furent rapides et très vives. Le Figaro et Le Figaro Littéraire commencèrent à imprimer tous les mots anglais en italiques ou en lettres grasses et donnèrent à leurs lecteurs trois possibilités:

adopter certains mots en français, en cessant de les écrire en italiques; les traduire en français; ou se servir d'expressions françaises équivalentes (par exemple "fin de semaine" au lieu de week-end). Le quotidien sportif L'Equipe publia un éditorial qui concluait : "Nous, les sportifs, facilement accusés -- sans preuves -- de massacrer la langue française, devons au contraire montrer le bon exemple d'une utilisation correcte de notre langue". (2)

Deux ans plus tard le Président de Gaulle annonçait la formation de la Haute Commission pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française, dont le but était de "lutter contre les facteurs de déformation et de dégradation de la langue, de coordonner les contacts avec les pays francophones, et de promouvoir l'usage du français dans les réunions internationales". Le Premier Ministre d'alors, M. Pompidou, s'adressant à la commission à l'Hôtel Matignon, lui rappela que lors de la fondation des Nations Unies furent reconnues comme langues officielles le russe, le chinois, l'espagnol et l'anglais, ce qui constitua "un coup difficilement supportable", mais que malgré cela le français continua à faire preuve de "sa vitalité" et de son utilité" lors des attaques de l'extérieur qui suivirent. Entre-temps "les attaques les plus insidieuses viennent de l'intérieur. Les écrivains, les professeurs, les simples citoyens qui aiment notre langue ne cessent de manifester leur indignation devant le brassage abusif de notre langue avec cette autre langue étrangère". (3) L'allusion à l'anglais était très claire.

Je n'ai aucune intention de défendre l'impérialisme linguistique et culturel des puissances anglo-saxonnes. C'est sans aucun doute le plus dangereux de tous. Pourtant, une tendance à l'isolement dans le domaine de la langue nationale, telle que l'ont manifestée les dirigeants intellectuels et politiques de la France, confine à une sorte d'hystérie nationale. Il n'est pas possible aux langues modernes de conserver leur pureté (à supposer qu'elle ait jamais existé) dans un monde qui rétrécit de plus en plus et s'unifie (les chauvinistes diraient certainement "s'abâtardit"), sinon politiquement, du moins en ce qui concerne la science, la technique et la culture en général. L'opposition de tant de Français éminents à l'influence actuellement si forte de la langue anglaise est d'autant plus ironique que l'anglais lui-même est devenu incomparablement riche précisément à cause de ses larges emprunts de mots français pendant les siècles passés. Il est toujours bon de rappeler que plus de 70% du vocabulaire anglais provient des langues romanes (4).

Dans une interview publiée par le journal belge Le Soir, le 19 mai 1971, le Président Pompidou déclarait :

"L'anglais est, avant tout, la langue des Etats-Unis... Mais l'Europe ne sera l'Europe que si elle se distingue (je ne dis pas "se sépare", mais "se distingue") des Etats-Unis... Si demain l'Angleterre se joint au Marché Commun -- ce que je

crois probable -- et si le français n'est plus la première langue de travail européenne, alors l'Europe ne sera jamais complètement l'Europe".

Le Guardian du 20 mai, après avoir cité la déclaration du Président Pompidou in extenso, commenta que les Français avaient peur que le changement de langue ne signifiât pour eux un changement de musique plus qu'un changement de quelques notes seulement. En effet, le Président Pompidou lui-même n'avait-il pas dit que "l'usage du français influe sur la pensée de celui qui le parle" ? L'International Herald Tribune du 19 mai remarqua à juste titre que peu de pays dépensent autant d'argent que la France pour la promotion de leur langue.

Le Monde, le plus sérieux des journaux français, avait déjà publié, la veille de l'interview précitée, un long article de Jean Charbonnel, ancien ministre, qui défendait les thèses retrouvées le lendemain dans la déclaration du président. Il plaidait pour l'égalité de toutes les langues de l'Europe, mais pour la préservation du français comme langue de travail unique.
(5)

Entre-temps, la campagne pour l'épuration de la langue ne semblait pas du tout se ralentir. Au contraire. Selon le Salzburger Nachrichten du 19 février 1972,

"Le gouvernement français dénonce sévèrement la détérioration croissante que fait subir à la langue française l'usage excessif d'anglicismes indésirables. L'action gouvernementale essaie de remplacer les anglicismes superflus par des expressions françaises.

"Cette épuration a pour but de rendre la langue française plus attrayante pour les étrangers. D'ailleurs le Président Pompidou aspire depuis longtemps à ce que le français devienne la langue principale de l'Europe du Marché Commun. Il invoque comme argument que les affaires fondamentales du continent sont européennes, et non pas anglo-américaines.

"L'épuration de la langue française avait déjà été commencée sous la présidence de de Gaulle. Le Premier Ministre M. Chaban-Delmas fit savoir à tous les bureaux ministériels, et fit publier dans le Journal Officiel que des listes d'expressions étrangères -- principalement anglaises -- seraient publiées. Ces expressions devront être remplacées par des mots ou expressions français de même sens.

"Après approbation du gouvernement, l'utilisation de ces expressions étrangères, et tout spécialement les expressions monstrueuses du français, sera interdite dans les documents officiels, les déclarations, enfin dans tous les actes des bureaux de l'Etat." (6)

française ne se limitent pas à rendre le français "plus attrayant pour les étrangers". Susanne Balous, dans la conclusion de son livre sur l'action culturelle de la France dans le monde, établit le plan suivant de promotion du français à l'échelle mondiale :

- a. Faire du français la langue commune de 100 à 150 millions de francophones en Afrique et en Asie, dans un délai de vingt ans.
- b. Faire adopter le français comme langue européenne par les membres du Marché Commun.
- c. Favoriser l'enseignement du français comme première langue vivante, ou du moins à égalité avec l'anglais, dans le plus grand nombre de pays possible. (7)

Ces trois points ne sont rien d'autre que les buts effectifs de la Haute Commission pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française.

Sans aucun doute, le monde dit francophone (ou la "francophonie") est numériquement et géographiquement important. Il est constitué par :

- 1 - les pays où le français est la langue nationale;
- 2 - ceux où il est la langue officielle, ou l'une des langues officielles;
- 3 - ceux où il est la principale langue véhiculaire et de l'enseignement.

Cette francophonie, dans laquelle vivent 200 millions d'hommes, est constituée par les pays suivants : l'Algérie, la Belgique, le Burundi, le Cambodge, le Cameroun, le Canada, la République Centrafricaine, la République Populaire du Congo, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la France, le Gabon, la Guinée, Haïti, le Laos, le Liban, le Luxembourg, Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Ruanda, le Sénégal, la Suisse, le Tchad, la Tunisie, la Haute-Volta et le Zaïre (ex-Congo Kinshasa).

L'auteur avoue que la moitié seulement de la population de ces pays sont de vrais francophones, tandis que l'autre moitié "aspire ardemment" à l'être. A ce chiffre "devraient être ajoutés tous les hommes et toutes les femmes qui, dans tous les pays du monde, parlent notre langue et sont imprégnés de notre culture". (8)

J'ai sous les yeux le texte du rapport officiel du Ministère français des Affaires Etrangères. Ce qui frappe le plus souvent dans ce texte, c'est l'usage d'expressions telles que "stratégie globale", "soutien logistique", "infrastructure",

"maintien de l'équilibre", "mobilisation des moyens d'inter-
vention", "priorités", "diplomatie d'action directe", etc.

De quoi s'agit-il donc dans ce rapport ? De la politique étrangère de la France, de son intégration dans la Communauté Européenne ? Ou de la consolidation de quelque nouvelle alliance, de la défense de l'Europe Occidentale contre une agression potentielle, de la consolidation des positions militaires ?

Pas du tout. Ce rapport officiel est celui de la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques, qui présente son action pendant les années 1969 et 1970.

Dans la première partie, M. Pierre Laurent, Directeur Général, parle de la nécessité d'une stratégie cohérente. Cette nécessité est la conséquence des changements profonds qui ont affecté le monde actuel. Les plus importants d'entre eux sont la concurrence sévère d'autres puissances, tout spécialement celle des pays anglophones, et l'importance croissante de la science et de la technique. "La France n'a aucune intention de renoncer à sa vocation universelle, mais elle doit s'adapter, dans ses relations culturelles avec d'autres pays, à cette nouvelle situation". (9)

Ce n'est qu'à la lumière d'une telle stratégie qu'elle pourra mieux définir sa "position culturelle" dans le monde moderne, nouer ses relations avec les autres états et les organisations internationales, et réviser ses méthodes d'un point de vue national.

"Le message que nous apportons est celui d'une langue et d'une pensée. Nous devons cependant montrer clairement que cette pensée n'a pas cessé un instant de s'adapter au monde; qu'elle est à la fois humanisme, science et technologie; que sa capacité de synthèse n'exclut en aucune façon la connaissance du détail, et que son humanisme n'est ni romantisme ni nostalgie.

"Il est superflu de revenir ici sur l'urgente nécessité de rejeter définitivement l'opposition stérile entre science et culture. Mais s'il est vrai que la pensée non seulement s'exprime mais aussi s'élabore dans une langue, nous devons avoir le courage d'attaquer sans complaisance inutile le problème de la position de la langue française dans le monde. On peut estimer à environ 180 millions le nombre des francophones, contre 450 millions d'anglophones: cela signifie-t-il que nous devons renverser cette proportion ou abandonner la partie ?

"Notre but est tout autre, ce me semble. Nous devons tout d'abord assurer une diffusion efficace et réelle de notre langue là où des bases existent, c'est-à-dire en Afrique

francophone et à Madagascar, afin de transformer, comme il a été fort bien montré dans les travaux de la Haute Commission pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française, le grand nombre de francophones potentiels en francophones véritables. Par conséquent il s'agit d'atteindre par des méthodes adéquates de nouvelles catégories d'usagers de notre langue, dans divers milieux de la population active. Finalement nous devons montrer que le français reste effectivement le moyen de communication humaine adapté au monde moderne. Je considère donc essentielle l'élaboration sans délai du vocabulaire scientifique et de divers vocabulaires spécialisés économiques et techniques, ainsi que la création d'une revue scientifique en français à un niveau international.

"Grâce à ces différents efforts, nous serions - et j'espère par conséquent que nous serons - mieux armés pour conserver et développer la position du français en tant que langue internationale." (10)

Dans la seconde partie de son rapport, M. Laurent déclare qu'en dépit du fait que l'influence du français dans le monde ne cesse depuis un demi-siècle de décroître, le nombre de ceux qui l'apprennent, en chiffres absolus comme en pourcentage, est plus grand que jamais auparavant.

Il distingue deux sortes de francophonie : les pays où le français est une langue maternelle, et ceux où il a été récemment importé. Bien que les premiers semblent poser peu de questions, on doit reconnaître qu'aucun d'eux n'utilise le français comme langue nationale unique. S'il est vrai qu'au Canada il manifeste une nouvelle vitalité, le français se trouve en difficulté "à notre porte même, en Belgique".

Citons de nouveau l'auteur du rapport :

"Les pays récemment devenus francophones présentent un intérêt fondamental pour notre position internationale. Mais il serait imprudent de ne pas considérer la fragilité relative de la situation du français dans ces pays. Bien que les progrès accélérés de la scolarisation favorisent notre langue, elle n'est presque jamais la langue maternelle et bien rarement la langue de communication locale. A ce sujet on peut faire des distinctions importantes, notamment entre la situation de l'Afrique Noire et celles de l'Afrique du Nord ou de l'ancienne Indochine.

"En Afrique Noire et à Madagascar, il est probable que les masses populaires en viennent progressivement au français -- ce qui met ces pays dans une situation particulière. L'absence d'une langue autochtone largement répandue permet au français de s'insinuer à travers les particularismes nationaux; et il n'est pas exclu que dans

une ou deux générations un phénomène de submersion linguistique analogue à celui qui eut lieu en Gaule il y a deux millénaires conduise ces pays à une francophonie presque complète. Mais nous en sommes encore au stade où rien n'est acquis et où seul le maintien d'éléments unificateurs de nature politique et économique peut faire progresser le français dans chacun de ces états.

"Les trois pays d'Afrique du Nord et ceux de l'ancienne Indochine se distinguent de l'Afrique Noire en ce qu'ils possèdent des langues solidement implantées; les années qui suivirent l'indépendance ont pu conduire à certains excès aujourd'hui disparus. Il n'en est pas moins vrai que le fait "langue nationale" constitue ici un élément non négligeable, et que le français pourrait se trouver à l'avenir dans une position intermédiaire entre langue nationale et langue étrangère : il pourrait s'intégrer à l'enseignement et à la culture nationale, jouant le rôle d'un second élément fondamental de formation intellectuelle, à savoir d'un instrument nécessaire pour la communication avec le monde extérieur." (11)

Le paragraphe ci-dessus semble déplorer le fait que les dirigeants de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que ceux du Cambodge et du Laos préfèrent cultiver leur langue nationale plutôt qu'imposer le français à leur peuple. Dans ces pays cependant le français ne cesse de jouir d'une position privilégiée en tant que seconde langue de l'enseignement. A l'exception du Viêt-Nam où, après les accords de Genève en 1954, il fut remplacé dans l'administration ainsi que dans l'enseignement par le vietnamien; là comme dans bien d'autres pays indépendants, le français n'est étudié que dans les universités de langue ou de littérature françaises et, vraisemblablement pour des raisons locales, dans celles de pédagogie. (12) La conséquence de ceci est évidemment que le Viêt-Nam n'a plus l'honneur d'appartenir à la francophonie.

Ces dernières années on a beaucoup discuté dans les cercles espérantistes du problème de la suprématie linguistique et culturelle, qui paraît être la forme la plus persistante de l'impérialisme.

La déclaration de Tyresö (Suède) par laquelle se termina le 25ème Congrès international de TEJO en 1969 constate, entre autres choses, que "la langue est une réalité intimement liée aux autres phénomènes sociaux et politiques. Aussi toutes les activités concernant les problèmes linguistiques sont-elles en même temps des activités sociales". En conséquence elle exprime sa désapprobation de toute espèce de discrimination linguistique et de toute "prétendue solution du problème des langues qui se fonde sur la discrimination". Elle constate en outre qu'on "ne prête pas assez d'attention à la destruction actuelle du fonds culturel et linguistique de beaucoup de peuples. Cette destruction n'est rien d'autre qu'un instrument de l'impérialisme linguistique". (13)

Ces citations du document officiel du Ministère français des Affaires Etrangères laissent-elles encore le moindre doute sur le fait que la France, autant que ses rivaux impérialistes, pratique sans scrupule un tel impérialisme ?

L'impérialisme de la politique culturelle de la France a une longue histoire. Il a trouvé son apogée dans le colonialisme. Les justifications de l'expansion coloniale n'étaient pas seulement économiques et politiques mais aussi morales et intellectuelles. La France voyait son rôle comme celui du bienfaiteur qui apporte une haute civilisation millénaire à des "sauvages" indigènes, et cette fiction humaniste était d'autant plus sincère qu'elle permettait de donner bonne conscience.

Jan Knappert, expert bien connu de la Faculté des Etudes Orientales et Africaines de l'Université de Londres, écrit laconiquement : "Les Français et les Portugais étaient très conséquents dans leur impérialisme linguistique. Ils ne reconnaissaient aucune langue africaine pour quelque but que ce soit. Le français et le portugais devinrent les langues exclusives des gouvernements et de l'enseignement". (14)

Mais, même aujourd'hui, la France ne se borne pas à imposer le français comme langue internationale dans les relations économiques, scientifiques, techniques et culturelles. Le document ministériel cité ci-dessus, en se référant spécialement aux pays d'Afrique Noire et à Madagascar, montre clairement que la France a l'intention d'exterminer les langues et les cultures autochtones et de les remplacer par la langue et la culture françaises. On dépasse déjà le cadre d'une politique linguistique et l'on peut définir une telle politique comme linguicide. Selon le Professeur J.B. Rudnycky, inventeur du terme, le linguicide ne consiste pas seulement en des mesures administratives ayant pour but d'assimiler de force un groupe ou de le priver de son caractère ethnique, de sa nationalité, etc. Il existe d'autres types d'actions visant à l'élimination partielle ou complète de la langue d'une communauté. Certains gouvernements refusent à dessein de soutenir des groupes ethnolinguistiques dans le développement de leur culture propre. Le sentiment de posséder une "culture sans prestige" ou une "langue sans prestige" apparaît alors dans les groupes en question, ce qui produit un transfert vers les langues dominantes (15).

Cependant, les fruits d'une politique linguistique si conséquente n'atteignent pas toujours ni partout leur maturité. Même Madame Balous, cet apôtre fort ardent de la "vocation universelle" de la culture française, avoue que malgré la colonisation de l'Afrique Noire pendant plus d'un siècle, à peine dix pour cent des habitants comprennent le français, un ou deux pour cent savent le parler couramment, et une personne sur mille seulement pense en français (16). Et il s'agit justement des pays qu'elle appelle ailleurs "le bastion de la francophonie".

André Vandegans, Professeur de langue française à l'Université d'Elisabethville (actuellement Lubumbashi), dans un article dédié à l'état du français dans l'ancien Congo belge (aujourd'hui le Zaïre), après les banalités usuelles sur la pensée française, dont l'enracinement dans les vastes étendues de ce pays assurera l'établissement de la "manière de penser, de sentir et de vivre conformément à la dignité humaine", et que "les autres cultures honorent, tandis que le français lui donne le premier rang", passe à une description assez humoristique de la manière dont on y utilise la langue :

"Le français que parlent ceux qui n'ont reçu que peu ou pas du tout d'éducation, présente des lacunes et des défauts vraiment frappants; leur vocabulaire est pauvre, la morphologie maigre et erronée, la syntaxe inorganique. L'un des traits les plus caractéristiques -- et plus pittoresques -- de cette langue est l'introduction, dans ce qu'on pourrait appeler un style élégant, de mots arrachés à leur contexte naturel, familier, populaire ou même argotique. Il arrive souvent que même un individu relativement cultivé se rende coupable de cette sorte de gâchis: on l'entendra dire qu'il doit rencontrer "deux types du Ministère de l'Information". Il ne s'agit pas du tout de vagues personnes sans importance ou de personnes qu'il méprise, mais, au contraire, de hauts fonctionnaires qu'il respecte. De telles erreurs viennent le plus souvent du passé de l'individu : il a appris la langue dans une position de subalterne et en contact avec des européens d'une éducation moyenne ou sans éducation.

"La langue de ceux qu'on pourrait appeler mi-évolués possède une autre caractéristique observable d'ailleurs chez tous les étrangers qui se familiarisent avec une langue au moyen de manuels de conversation : elle est artificielle, curieusement empruntée, et rigide. Il est amusant de suivre de longs dialogues poursuivis imperturbablement dans cet idiome synthétique, et on s'étonne qu'il ait jamais pu être inventé." (17)

A la lumière de tels faits on peut se détendre un peu et s'abandonner à la citation délectable qui suit :

"La forme la plus tenace du colonialisme est linguistique : 8 millions de Belges, 10 millions de Canadiens, 6 millions d'habitants des îles du Pacifique, et 55 millions d'Africains parlent ou essaient de parler la langue de Descartes. Si le destin des puissances impérialistes est de devenir un jour des colonies elles-mêmes (la proposition a déjà été faite que la Grande-Bretagne devienne le cinquante-et-unième état des Etats-Unis), alors il est possible que la France se retrouve finalement première province extraterritoriale du Canada. Les Français sentent un mélange de fierté pour la grande diffusion de leur langue, et d'amusement devant la façon dont les autres peuples massacrent cette langue. Sans pitié ils tournent en ridicule l'accent

chantant des Belges et des Suisses, les néologismes canadiens (je vais magasiner) et le petit nègre africain du genre "moi partir, toi rester". Ils considèrent comme témoin suffisant de la vitalité de la culture nationale le fait que 79 millions d'étrangers parlent français, même si les deux tiers d'entre eux sont analphabètes". (18)

Ainsi écrit sardoniquement Sanche de Gramont, auteur d'une monographie au ton léger mais au contenu sérieux, dédiée aux traits les plus caractéristiques de ses compatriotes.

Les Français ont toujours été les plus ardents à admirer leur langue et à la proposer à des fins internationales. A ses apologies les plus célèbres appartiennent la Défense et Illustration de la langue française de du Bellay (1549) et la Précellence de la langue française de H. Estienne (1579). Rivarol a fait un dogme de la logique, de la clarté et de la supériorité générale du français dans le Discours sur l'universalité de la langue française, et il a reçu le prix de l'Académie de Berlin. Ce tribut consenti par des étrangers n'était ni le premier ni le dernier. Déjà au treizième siècle Brunetto Latini avait justifié son usage du français dans son oeuvre Trésor de sagesse par les mots : "La langue des Français est plus délicieuse et plus commune à tous les hommes" (19). Et, il y a quelques années, pendant la cérémonie d'inauguration de la Communauté Francophone -- constituée par quatorze états africains et Madagascar -- le délégué du Sénégal déclara que le français était "un instrument admirable d'équilibre, d'harmonie et de progrès au service de ces peuples qui se sont tournés vers la compréhension mutuelle". (20)

A la fin du 16e siècle, le roi de France n'utilisait que le français dans ses relations avec les puissances étrangères, à l'exception du roi de Pologne, à qui il écrivait en latin(21). Au cours de ce siècle les grammaires françaises étaient aussi à la mode dans les cours européennes que les corsets à baleines français. Au siècle suivant Amsterdam devint un centre important d'édition en langue française. Sanche de Gramont se plaît à penser que la raison secrète de la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV était l'envoi en exil de centaines de milliers de Huguenots vers l'Angleterre et l'Allemagne, afin de créer de cette manière de nouvelles enclaves pour la langue française. Le nombre d'écrivains étrangers, de Leibnitz à Gibbon, qui ont écrit en français, et le nombre de monarques, de Frédéric II de Prusse à la Grande Catherine de Russie, qui le parlèrent, attestent la domination politique et intellectuelle du français aux 17e et 18e siècles.

Utilisé presque exclusivement, du 17e au 19e siècles, comme langue mondiale de la diplomatie, le français était la langue dans laquelle les textes officiels de tous les traités étaient rédigés. C'est tout de même une ironie du sort que les premiers traités internationaux rédigés en français aient été celui d'Utrecht en 1713 et celui de Rastadt en 1714, par lesquels la France perdit le Canada. Des traités en français ont souvent

suivi des défaites françaises, comme Aix-la-Chapelle en 1748 et Francfort en 1871. Malgré leur défaite, les Français trouvèrent quelque consolation dans le fait que les conditions de capitulation étaient exprimées dans leur propre langue (22).

Le français en tant que langue de la diplomatie a peut-être reçu son premier coup lorsque Disraeli s'adressa au Congrès de Berlin dans sa langue maternelle, l'anglais (23). La première guerre mondiale marque la fin du français en tant que seule langue de la diplomatie. A Versailles le français et l'anglais furent utilisés à égalité. La Société des Nations, contrairement à son homologue actuel, évita l'usage de l'adjectif "officiel" après l'une et l'autre langue.

Si le français a joui si longtemps du privilège d'être le moyen de communication de la diplomatie internationale et de l'élite intellectuelle dans tant de pays, ce n'était pas grâce à certaines qualités exceptionnelles, mais seulement grâce à l'hégémonie économique, politique et intellectuelle de la France. Ce n'est qu'après que le français se soit élevé jusqu'à une position dominante que sont apparus tous les mythes concernant ses qualités uniques d'"intellectualité", de "clarté" et de "précision", si bien résumées par la phrase fameuse : "Ce qui n'est pas clair n'est pas français". De même le prestige actuel dont jouit l'anglais dans le monde entier ne signifie pas du tout -- pour les mêmes raisons -- que ses qualités soient supérieures à celles du français.

De Gramont a écrit quelque chose de spécialement intéressant à ce sujet :

"L'influence du français à l'étranger a fait naître la mystique fondée sur les prémisses que, si le français est parlé partout, il est la langue universelle, et s'il est la langue universelle il doit être supérieur par essence à toutes les autres langues. La langue était considérée comme possédant un riche assortiment de vertus thérapeutiques et Rivarol, dans son essai fameux, lui attribuait le pouvoir d'un espéranto pacificateur. "Sociale et rationnelle, écrit-il, ce n'est pas la langue française mais la langue humaine... et à partir de maintenant les intérêts des peuples et la volonté des rois seront établis sur une base plus solide : il ne sera plus possible d'utiliser des mots de paix pour semer la guerre". L'idée persiste que la civilisation occidentale a traversé une époque de bienfaisance lorsque toute l'Europe parlait français, et que cette civilisation a commencé à décliner à la fin de cette époque... " (24)

Mais le français en réalité n'a jamais été universel, même dans son propre pays. Et il ne s'agit pas ici de dialectes ou de langues de minorités nationales comme le breton.

"Le français était simplement la lingua franca de l'élite culturelle et aristocratique de l'Europe. Il n'a pas pénétré, à l'apogée de son influence, dans les plus basses classes de son propre pays. La littérature française du Grand Siècle, avec ses modèles grecs et romains, est une littérature de classe, écrite pour des représentations royales devant un public restreint. Le français dans les cours étrangères satisfaisait un besoin de différenciation sociale. De même qu'aux bourgeois français il était interdit de porter certaines soieries et certaines broderies, qui auraient pu les faire passer pour nobles, la noblesse de Saint Pétersbourg, Postdam et Stockholm utilisait le français comme l'un des nombreux cordons sanitaires qui la protégeaient du reste de la nation. Le français n'était pas la "langue humaine" mais un instrument de sectarisme. En louant le bon usage et en protégeant la langue contre les impuretés on a contribué à perpétuer l'ordre social fondé sur l'inégalité." (25)

A partir de la fin du 19e siècle les moyens mis en oeuvre pour une plus grande diffusion du français devinrent considérables. Ce fut d'abord l'oeuvre d'associations privées : la Mission Laïque Française, fondée en 1902 sous la haute protection de Poincaré, Doumergue et Herriot, les missions catholiques et protestantes et l'Alliance Israélite Française. Il faut souligner que les établissements religieux étaient des pionniers de la diffusion du français depuis déjà plusieurs siècles, et que dans les pays sous-développés ils furent longtemps seuls à accomplir cette tâche.

Mais, comme l'a dit le Professeur Pierre Burney, les temps de Rivarol sont révolus depuis longtemps. L'expansion du français, pour reprendre l'expression de Marcel Bataillon, n'est plus un "don du ciel". Le français, "qui s'était propagé de lui-même à travers le monde, aura besoin désormais d'un soutien pour sa diffusion" (26). Evidemment ce soutien ne pourra lui être donné que par des instances gouvernementales.

Le Ministère des Affaires Etrangères commença son action culturelle en 1911 par l'établissement du Bureau des Ecoles dans le but de donner une aide financière aux missions religieuses et laïques en pays étrangers. Après la première guerre mondiale les formes nouvelles de la vie internationale incitèrent le Ministère à élargir ses activités. Le Bureau fut agrandi et rebaptisé Service des Oeuvres Françaises à l'Etranger en 1920.

Ce Service centralisa toutes les activités culturelles et éducatives de la France à l'étranger, travaillant en liaison avec le Ministère de l'Education, les Universités françaises et les principales instances scientifiques et techniques. Il rechercha la collaboration d'hommes de science et de lettres de réputation internationale, qui puissent agir comme conseillers. Ses programmes étaient distincts de la politique proprement dite et fondés sur l'idée de compréhension réciproque et d'échange culturel.

Pendant l'entre-deux-guerres le Service commença à établir des écoles dans les capitales les plus importantes. Il ouvrit également une quarantaine d'institutions d'enseignement supérieur et des lycées, qui consacraient une grande partie de leurs programmes aux pays dans lesquels ils se trouvaient, afin que leurs élèves puissent ainsi se préparer à une carrière dans leur propre pays. Le Service envoya des professeurs français à la demande des états étrangers, et, par le truchement des ambassades, fit obtenir des bourses à des étudiants étrangers pour des études supérieures en France. Le Service a aussi fondé des bibliothèques dans différents pays, de langue française ou non, et a organisé des expositions et des programmes culturels, des tournées théâtrales dans le monde entier. Le fait que les missions culturelles créées après 1920 dans les pays d'Europe Centrale et Orientale (Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie) soient issues des missions militaires que la France y avait établies constitue un trait caractéristique de cette époque.

C'est peut-être depuis lors que l'action pour la diffusion de la langue et de la culture françaises a adopté l'idéologie et les méthodes d'une action culturelle consciemment politique.

Après la Libération de la France en 1944 le nombre d'instituts et de centres culturels commença à croître régulièrement, ainsi que le nombre des comités de l'Alliance Française, disséminés sur tous les continents et jouissant du soutien financier du gouvernement français.

En 1955 le Service fut transformé en Direction Générale des Affaires Culturelles et Techniques. En mars 1969, en liaison avec des réformes d'ensemble dans l'Administration Centrale du Ministère des Affaires Etrangères, il prit le nom de Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques.

Grâce à la priorité qu'elle accorde à l'enseignement de la langue, la France possède un réseau tel qu'aucun pays n'en possède l'équivalent : 130 lycées, 226 instituts ou centres culturels et 1200 comités de l'Alliance Française, qui sont soutenus et subventionnés par la Direction susmentionnée. A ceci s'ajoutent plusieurs associations privées et religieuses qui développent leur propre activité d'enseignement. Par exemple l'Alliance Israélite Universelle dirige actuellement 81 établissements (32 au Maroc, 3 en Tunisie, 3 au Liban, 1 en Syrie, 13 en Israël et 29 en Iran). Elle emploie 1100 enseignants et ses écoles sont fréquentées par 21.045 élèves au total (27).

A l'heure actuelle, une armée de 40.000 professeurs français enseigne le français à 500.000 élèves étrangers. Aucun autre pays n'envoie autant de professeurs enseigner sa langue à l'étranger. Selon le rapport du Ministère des Affaires Etrangères publié en 1970, ce nombre est passé de 12.362 pour la période 1959-60 à 33.814 en 1968-69; c'est-à-dire qu'il a

presque triplé en 9 ans. Le nombre de bourses accordées aux étudiants et stagiaires étrangers en France a plus que quintuplé durant la même période, passant de 2.924 à 15.731 (28).

La plupart des professeurs français enseignant à l'étranger sont recrutés parmi les cadres réguliers du Ministère de l'Education Nationale, qui les met à la disposition du Ministère des Affaires Etrangères pour service à l'étranger. Ils sont très bien préparés à leur rôle et, pour la plupart, possèdent une grande expérience professionnelle. Après la guerre d'Algérie, la France n'étant plus engagée dans aucun conflit militaire, les jeunes conscrits commencèrent à être envoyés à l'étranger comme "soldats de la culture", selon l'expression de Susanne Balous (29). De 92 en 1963 leur nombre est passé à 2.000 en 1964, ce qui représente une augmentation phénoménale. En 1968, ils étaient déjà 8.500, et leur action se répartissait dans 80 pays.

Ainsi qu'on le voit, les Etats-Unis ne sont pas les seuls à posséder un Corps de la Paix.

Mais notre statistique des personnes occupées par la diffusion de la langue française serait très incomplète si nous ne prenions pas en considération les professeurs étrangers qui enseignent cette langue : ils sont environ 450.000 enseignants en activité.

Les méthodes pédagogiques ont également été entièrement renouvelées. L'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, à la suite de ses recherches sur le français élémentaire, puis fondamental, a formé un groupe connu depuis 1959 sous le nom de Centre de Recherche et d'Etude pour la diffusion du Français qui, avec l'aide du Ministère de l'Education Nationale, s'occupe de l'introduction dans l'enseignement de méthodes et de matériel pédagogiques modernes (bandes magnétiques, disques, films).

Le rôle de l'exportation de livres français n'est pas moins important. Selon le rapport ministériel déjà cité, 400.000 volumes ont été envoyés à des fins non commerciales dans le monde entier au cours de la période 1969-70. Plus de la moitié de ces livres a servi à fournir les postes diplomatiques et consulaires et les établissements d'enseignement. Un grand nombre de volumes choisis parmi les oeuvres importantes d'auteurs français ont été distribués à titre gratuit à des institutions éducatives étrangères, et le Ministère lui-même a abonné de nombreux correspondants étrangers à 32.000 revues françaises. En outre, la fondation culturelle Livre a facilité la vente à grande échelle de livres français par les réseaux commerciaux ordinaires. Grâce à cette nouvelle initiative l'exportation de livres français a atteint en 1969 la somme de 287 millions de francs (30).

gouvernement français a dépensé en 1966 688,5 millions de dollars; en 1970 cette somme s'est élevée jusqu'à 845,8 millions. Sur cette somme, la diffusion de la langue et de la culture française proprement dite a coûté 348,12 millions, alors que le coût de la dite coopération s'élevait à 394 millions de dollars; en comparaison, les relations scientifiques ont été traitées en parent pauvre, puisqu'on n'a dépensé pour elles que 13,84 millions de dollars, soit seulement 1% de la somme totale. Cette négligence de l'aspect scientifique chagrine évidemment M. Pierre Laurent, le Directeur Général de la Direction et celui-ci attirera l'attention des lecteurs du rapport précité sur l'importance croissante de la science et de la technique.

Et maintenant, pour compléter cet acte d'accusation, qu'il me soit permis de citer, extraits d'un autre document français semi-officiel, les paragraphes suivants :

"Jamais au cours de son histoire la France n'a montré de tendance à se refermer sur elle-même; elle a toujours senti le besoin d'agir au-delà de son hexagone. Si elle ne satisfait pas ce besoin, elle risque de se sentir diminuée et de mourir d'ennui.

"Le rayonnement lui est nécessaire et celui-ci doit être l'oeuvre d'hommes prêts à s'expatrier et d'une culture aspirant à l'universalité.

"La France, plus qu'une autre nation, désire répandre au loin sa langue et sa culture. Son besoin de rayonnement intellectuel trouve sa satisfaction chez les peuples dont la langue ne convient pas pour exprimer les idées et les techniques modernes, ou n'est pas utilisée dans les relations internationales : elle leur apporte un moyen d'expression et une méthode de pensée (31).

En lisant cela on a l'étrange sentiment que la machine à remonter le temps nous a ramenés au temps de Rivarol, bien que quelques pages plus haut le Professeur Burney lui-même nous ait affirmé que ce temps était irrévocablement révolu.

Comment démontrer aux milieux dirigeants de la France actuelle que toutes les langues sont égales, s'ils persistent à répéter, d'une manière orwellienne, que le français est quand même plus égal que les autres ?

Il y a des nations qui croient fermement qu'elles sont spécialement élues pour remplir une mission historique dans le monde. Les Français sont plus modestes : ils croient seulement que leur langue est élue pour rayonner vers les autres peuples leur culture unique d'universalité.

des Parlements de langue française, qui réunit des membres de 26 Assemblées Nationales et 6 Assemblées Régionales, principalement du continent africain. André Malraux, dans son discours de clôture, n'a pas pu résister à la tentation d'affirmer que la culture française avait donné naissance à la fraternité -- ce qui était du niveau intellectuel d'un lycéen qui dirait que les colonisateurs français sont venus en Afrique pour aider les tribus indigènes et non pour les exploiter.

Dans son commentaire à ce sujet, de Gramont dit avec malice: "La culture française, plus précisément, était un des véhicules du nationalisme et du colonialisme français. Prétendre que l'on a le monopole de la fraternité est de la bigoterie culturelle similaire à la prétention de posséder le monopole de la clarté linguistique. Malraux lie la diffusion de la culture française à la Révolution, alors que la grande époque de l'expansion culturelle française a eu lieu sous la monarchie absolue; grâce à la montée des nationalismes européens au 19e siècle, d'autres cultures ont résisté à la culture française". (32)

REFERENCES

- (1) Thierry, Jean: "La position de la langue française dans le monde", La monda lingvo-problemo, vol. 3, N° 9, 1971, p. 146.
- (2) Lottman, H.R.: "An Attack terrible on les Anglo-Saxons", Columbia University Forum, Spring 1964, p. 41.
- (3) Laird, Charlton: Language in America, Englewood Cliffs, N.J., 1970, p. 468.
- (4) op. cit., p. 466.
- (5) Heroldo de Esperanto, N° 9, 26 juin 1971.
- (6) Heroldo de Esperanto, N° 8, 1 mai 1972.
- (7) Balous, Susanne: L'Action culturelle de la France dans le monde, Presses Universitaires de France, Paris 1970, p. 180.
- (8) op. cit., p. 179.
- (9) Textes d'intérêt général concernant l'action de la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques, et Techniques. Années 1969 et 1970. Ministère des Affaires Etrangères, p. 2.
- (10) op. cit., p. 4.
- (11) op. cit., p. 13.
- (12) Balous: op. cit., p. 127.
- (13) Esperanto, octobre 1969, p. 153.
- (14) Knappert, Jan: "The Problem of National Languages and Education in Africa", La monda lingvo-problemo, Vol. 2, N° 4, janvier 1970, p. 24.
- (15) Rudnyckyj, J.B.: "Linguizid: ein Beitrag zur Soziolinguistik", La monda lingvo-problemo, Vol. 1, N° 1, janvier 1969, pp. 27-30.
- (16) Balous: op. cit., p. 177.
- (17) Vandegans, André: "Langue et culture françaises dans

- l'ancien Congo belge", Culture Française, octobre 1961, p. 25.
- (18) De Gramont, Sanche: The French -- Portrait of a People, G.P. Putnam's Sons, New York 1969, p. 259.
- (19) Pei, Mario: One Language for the World, New York 1958, pp. 101-102.
- (20) Esperanto, juillet-août 1969, p. 114.
- (21) Lapenna, Ivo: The Language Problem in International Relations, Série A, Section 2, Centre de Recherche et de Documentation, Rotterdam 1963, p. 4.
- (22) De Gramont: op. cit., p. 274.
- (23) Pei: op. cit., p. 102.
- (24) De Gramont: op. cit., p. 274.
- (25) ibid., p. 275.
- (26) Burney, Pierre: Les langues internationales, Presses Universitaires de France, Paris 1962, p. 51.
- (27) Balous: op. cit., p. 71.
- (28) Rapport du Ministère des Affaires Etrangères sur l'action de la Direction des Affaires Culturelles, Scientifiques et Techniques, 1970.
- (29) Balous: op. cit., p. 54.
- (30) Rapport..., 1970, p. 37.
- (31) La politique de coopération avec les pays en voie de développement. Rapport Jeanneney (Jean-Marc, ancien ministre). La documentation française, Paris 1963, p. 31.
- (32) De Gramont: op. cit., p. 296.

déclaration sur le problème linguistique en Afrique

La domination coloniale a laissé un héritage dans la vie africaine qui fait que la langue de l'opresseur étranger est aujourd'hui la langue officielle dans la plupart des pays africains. La plupart des pays africains sont d'expression française, anglaise ou portugaise, à l'exception des pays au nord du Sahara qui utilisent le français uniquement comme deuxième langue, l'arabe étant la première langue.

C'est un phénomène spécifique du Tiers-monde en général et de l'Afrique en particulier que la langue officielle, c'est-à-dire la langue des organes judiciaire, exécutif, législatif et autres organes d'état dans un état indépendant et souverain soit une langue connue seulement par une infime minorité de la population du pays. Pour l'écrasante majorité des Africains l'anglais, le français, le portugais sont aussi étrangers que le grec le serait pour un chinois moyen. Ces langues sont le privilège exclusif des 15 à 20% de gens éduqués sur le continent.

Jusqu'à présent, aucun effort sérieux n'a été fait par un Etat africain pour introduire une langue nationale comprise et parlée par tous ses habitants. Cependant c'est un truisme d'affirmer que, à moins que nous créions un moyen de communication verbale commun à tous les citoyens de nos pays, la perspective d'une unité réelle et durable est très lointaine. La petite élite africaine initiée à la langue étrangère est, dans l'état actuel des choses en Afrique, extravertie dans son appréciation de la culture. En fait, dans toute sa psychologie, c'est un étranger dans sa propre société. Dans une telle situation dramatique, l'emploi du terme de nation en rapport

avec un pays africain n'est rien d'autre qu'une figure de style.

Dans la situation actuelle caractérisée par la domination étrangère, la plupart des Africains se partagent en deux grands groupements, les sujets du Commonwealth britannique et ceux de la Communauté Française. La vaste majorité des Africains appartiennent à l'une ou l'autre de ces fraternités néo-colonialistes. Dans ces conditions, le paternalisme anglais ou français, sans parler de l'exploitation sans frein, continue sous une forme camouflée.

Dans la recherche de l'unité africaine à l'échelle continentale, l'Africain éduqué a un rôle particulier à jouer. En plus de son patriotisme il doit changer sa mentalité coloniale. Ceci fait, il viendra à réaliser, comme il devrait évidemment le faire s'il est éduqué dans le vrai sens du terme, qu'être français ou anglais n'est pas en soi une vertu et que se sentir comme tel quand on est africain est nuisible à la cause de la liberté africaine.

Le corollaire normal de cette décolonisation mentale devrait être la redécouverte de notre africanité, par opposition à la francité ou à l'anglicité. Alors, la question de savoir si nous sommes d'expression anglaise ou française ne se pose pas. Cette attitude d'être africain et de se sentir tel devrait se manifester sans équivoque pendant notre séjour en Europe ou n'importe où. Il est extrêmement déplorable que dans certains milieux étudiants on parle sans se gêner de l'idée de former une "Union des étudiants d'expression anglaise".

Le Conseil administratif de l'Union des Etudiants Africains en Europe estime que la constitution de tels groupements constituerait un acte de trahison sans précédent à la cause africaine.

Il va sans dire que les initiateurs d'un concept aussi anti-africain ne rencontreraient que mépris et refus que l'organisation des étudiants africains est capable de provoquer contre eux.